

LES CLUBS EPGV ET L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

Préambule

La réforme relative à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été instituée par décret et a été publiée le samedi 26 janvier 2013 au Journal Officiel. Entrant en vigueur à partir de septembre 2013 puis en septembre 2014 selon les territoires, cette réforme des rythmes scolaires a pour but de mettre en place une organisation du temps scolaire construite sur 9 demi – journées. La journée de classe sera ainsi allégée de 45 minutes en moyenne permettant aux enfants d'accéder à des activités scolaires et périscolaires tel que les activités artistiques, culturelles ou sportives. Les activités périscolaires seront organisées par les collectivités territoriales. Elles visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives...

Fort de ce constat, la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) propose de vous aider et vous accompagner dans ce projet. L'accès à tous dès le plus jeune âge à la pratique physique est un objectif permanent de la FFEPGV. La découverte d'activités physiques diversifiées, au titre de l'initiation et en lien avec la dimension éducative, anime les clubs tant au niveau des dirigeants et des animateurs que des licenciés.

Le guide que nous vous proposons va vous permettre de structurer et de présenter un projet d'ensemble à votre collectivité territoriale afin de répondre à un éventuel appel d'offre. Ce dossier revêt une dimension administrative où vous démontrerez le dynamisme de votre association sur votre territoire ainsi que l'offre pédagogique que vous serez en mesure de proposer selon le principe de complémentarité avec les valeurs scolaires en collaborant et en vous intégrant dans un projet d'ensemble.

Afin de vous aider au mieux à le remplir, nous vous avons mis un certain nombre d'éléments qui vous aideront à le compléter en fonction de vos spécificités, votre structuration et/ou organisation. Par ailleurs, ce guide sera accompagné d'une notice explicative vous permettant de le remplir de la manière la plus juste et précise possible.

Vous êtes des acteurs actifs de proximité dans l'accès à tous et à la pratique d'activité physique. Vous contribuez à la dynamique associative de vos territoires. Cette réforme est aussi le moyen de pouvoir démontrer, montrer votre savoir – faire et de contribuer, ainsi à la notoriété de notre fédération.

I. Présentation et état des lieux de l'association

1. Identité de l'association

1.1 Nom de l'association

Le nom de l'association est : XXXXXXXXXXXXXXXX

1.2 Objet de l'association

L'Objet de notre association est « la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire (G.V.) et l'organisation de manifestations entrant dans le cadre de son activité ». Notre ligne de conduite est celle de la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) et met en avant le sport-santé pour tous les âges.

1.3 Date de création de l'association

L'association est déclarée en Préfecture sous le n° XXXXXXXXXXXXX en date du XX / XX / XXXX
Parution au Journal Officiel en date du XX / XX / XXXX
Agrément Jeunesse et Sport n° XXXXXXXXXXXXX
N° de SIRET : XXX XXX XXX XXXXX
Affiliée à la FFEPGV sous le n° AXXXXXX en date du XX / XX / XXX

1.4 Localisation et siège social de l'association

Le siège de l'association est situé au :

2. La vie de l'association

2.1 Les licenciés

Saison sportive	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Nombre de licenciés					

Tranches d'âge	Nombre de licenciés	%
9 mois – 5 ans		
6 – 11 ans		
12 – 17 ans		
18 – 30 ans		
31 – 40 ans		
41 – 50 ans		
51 – 60 ans		
61 – 70 ans		
71 ans et plus		

2.2 L'organigramme

Nom et prénom	Fonction
	<i>Président(e)</i>
	<i>Vice-Président(e)</i>
	<i>Secrétaire</i>
	<i>Trésorier</i>
	<i>Trésorier adjoint</i>
	<i>Membre</i>
	<i>Membre</i>
	<i>membre</i>

2.3 L'implantation territoriale du club :

Il s'agira de montrer l'importance de votre club dans l'implantation territoriale. Votre association joue un rôle social essentiel dans la dynamique de votre commune et communauté de communes. Mettre en évidence les différents lieux d'habitation du public accueillis permet de légitimer votre présence, votre rôle ainsi que votre projet en cours.

2.4 Les emplois

Nom et prénom	Statut	Nbre d'heures / sem	Diplôme
DUPONT Jean	CDI	3	BP JEPS APT Filière Senior Equilibre et Mémoire

2.5 Les activités

Activités	Description
Gym' Câline®	Ramper, grimper, rouler, lancer...avec maman ou papa ! De 9 mois à 3 ans, bébé a besoin d'agir et vous serez là pour l'aider. Avec Gym' Câline, vous aller découvrir avec lui, des situations variées, des parcours d'habileté motrice, des comptines, des jeux de doigts...aménagés pour lui, pour favoriser son autonomie et ses capacités corporelles.
Gym 3 Pommes®	De 3 à 5 ans, c'est aussi en bougeant que l'enfant va construire un pan essentiel de sa personnalité. Gym 3 Pommes, c'est chaque semaine une séance encadrée par un animateur spécifiquement formé à la pédagogie du jeune enfant. En toute sécurité, celui-ci l'aidera et l'encouragera, à partir de situations ludiques et variées ou le plaisir de faire reste roi, à sauter, courir, grimper, danser, jouer, découvrir son corps et ses possibilités seul et avec les autres.
Récréa' Gym®	Hors de toute compétition organisée, de 6 à 12 ans, c'est la période essentielle pour apprendre à jouer. Jeux traditionnels, jeux sportifs collectifs, approches athlétiques et gymniques, tout sera mis en œuvre pour que l'enfant acquière des habiletés motrices et des capacités relationnelles indispensables à ses progrès. Tout sera fait pour qu'il apprenne à prendre sa place parmi les autres, avec les autres.
Acti' March'®	Aujourd'hui, en France, une personne sur deux est en dessous du seuil d'activité physique nécessaire pour préserver et améliorer sa santé. Avec Acti' March', la FFEPGV a pensé spécialement aux inactifs. C'est un programme exclusif basé sur l'activité marche, à la portée de tous, avec peu d'apprentissage, pour permettre de reprendre une activité physique à votre rythme et à une allure personnalisée et d'améliorer sa condition physique sur le plan cardio-respiratoire.
Marche Nordique Sport Santé	La marche nordique est une activité physique de marche avec bâtons spécifiques (gantilet), d'une à deux heures, visant forme, bien-être et santé en lien avec son environnement. Elle permet d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et plus loin. L'ensemble du corps entre en action et la dépense d'énergie est accrue. En raison d'une technicité simple et d'un apprentissage peu fastidieux, le plaisir de la pratique est présent dès le début et pour tous.
Actigym' Senior	Vous souhaitez profiter pleinement de votre retraite, conserver une excellente condition physique et maintenir intact votre capital santé pour l'avenir. Avec Actigym', vous garderez souplesse, dynamisme et confiance en vous en pratiquant en toute sécurité : gymnastique douce et gymnastique d'entretien dans une ambiance conviviale qui favorise les échanges et conforte le lien social. Vous retirerez rapidement tous les bienfaits d'une activité physique synonyme de stabilité et vitalité au quotidien.

2.5 Le planning et locaux / sites utilisés

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00 – 10h00 Senior Actigym' <i>Gymnase Marchais</i>		09h00 – 10h00 Enfant Gym 3 pommes <i>Salle Ferrand</i>	09h00 – 10h00 Senior Actigym' <i>Gymnase Marchais</i>	09h00 – 10h00 Adulte - Senior Acti' March' <i>Parc des Sports</i>	09h00 – 10h00 Enfant Gym' Câlina <i>Gymnase Marchais</i>
	09h00 – 10h30 Adulte - Senior Marche Nordique <i>Parc des Sports</i>	10h00 – 11h00 Enfant Récréa' Gym <i>Salle Ferrand</i>			
	18h00 – 19h00 Adulte Body Scult <i>Gymnase Marchais</i>		18h00 – 19h00 Adulte Tai Chi <i>Salle Ferrand</i>		
	19h00 – 20h00 Adulte Zumba® <i>Gymnase Marchais</i>		19h00 – 20h00 Adulte Gym' Tendance <i>Salle Ferrand</i>		

2.6 Les ressources financières du club

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achats	0,00 €	70 - Vente de produits	0,00 €
-		-	
-		-	
61 - Services extérieurs	0,00 €	-	
-		-	
-		-	
62 - Autres services extérieurs	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	0,00 €
-		-	
-		-	
63 - Impôts et taxes	0,00 €	-	
-		-	
-		-	
64 - charges de personnel	0,00 €	-	
- Rémunération des personnes		-	
- Charges sociales		-	
- Autres charges sociales		75 - Autres produits de gestion	0,00 €
65 - Autres charges	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements	0,00 €
68 - Dotations aux amortissements	0,00 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
Total des charges	0,00 €	Total des produits	0,00 €

2.4 Les moyens matériels

<i>Gros matériel</i>	<i>Petit matériel</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Sonorisation portative - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Elastiband - Haltères - Cerceaux - Tapis de sol - ...

2.5 Les partenaires de l'association

<i>Partenaires</i>	<i>Description</i>
Mairie	
Comité Départemental EPGV XX	<p>Le Comité Départemental (Codep) définit et met en œuvre le développement départemental et les actions de formation continue des animateurs et des dirigeants d'association.</p> <p>Ils facilitent les relations, et assurent par leurs permanences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une aide administrative et une aide technique ; - une information des dirigeants ; - une assistance concernant la formation des animateurs ; - une information sur les stages de formation ; - une information sur toutes les rencontres.
Comité Régional EPGV PACA	<p>Le Comité Régional (Coreg) définit et met en œuvre le développement régional et coordonne les actions de formation qualifiante et diplômante des animateurs, en liaison avec les Comités Départementaux.</p> <p>Il gère les postes techniques permanents fédéraux (Conseillers Pédagogiques Régionaux), d'Etat (Conseillers Techniques et Sportifs), et des équipes techniques régionales constituées de formateurs et de conseillers de développement.</p>
Autres	<p>Préciser tous les autres partenaires (public ou privé) qui soutiennent votre club financièrement ou techniquement</p>

II. Projet associatif

Les éléments ci-dessous sont à titre indicatif et seront ajustés selon votre club.

1. Nos valeurs

La FFEPGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) est une fédération sportive non compétitive ; On y pratique le sport-santé pour tous.

S'engager dans le « Sport – Santé », c'est pour l'individu faire le choix de dynamiser sa vie et d'optimiser ses potentialités par la pratique régulière et autonome d'activités physiques diversifiées.

1.1 Le sport-santé

C'est le bien-être des pratiquants sur différents plans (Physique – Mental - Social – etc.), la prévention primaire, secondaire et tertiaire et le maintien de l'autonomie. L'objectif est de faire en sorte que chacun en fonction de son âge, de son lieu d'habitation, de ses origines et ses capacités puisse accéder à une pratique sportive dont le but est de maintenir une bonne vitalité physique, de prendre soin de soi ainsi que mieux vivre son quotidien.

Notre démarche entre dans le cadre des politiques de santé publique actuelles de réduction des dépenses publiques.

1.2 Le développement personnel

Le développement moteur, l'équilibre, la coordination et la confiance en soi s'acquièrent de manière différente pour chaque personne ; c'est en veillant à la progression de chacun, au fur et à mesure des séances, que l'animateur amène un plus, par une pédagogie différenciée. *Se rendre compte que l'on est capable, que l'on peut progresser, même si ce n'est pas aujourd'hui, mais demain.* L'activité physique participe à la construction de l'identité individuelle.

1.3 La pratique régulière

La participation à un groupe entraîne une motivation durable.

1.4 Les activités plaisir

Prendre du temps pour soi par des activités à l'intérieur comme à l'extérieur. Notre démarche est simple, dynamique, sans autre ambition que le partage, le bien-être et la convivialité.

1.5 Le brassage intergénérationnel

Nous nous adressons à toute la famille : De la gym' câline (Enfant de 9 mois - 3 ans) au senior en perte d'autonomie.

1.6 Les rencontres ou la socialisation

Les séances améliorent la communication et l'entraide entre les pratiquants, par des exercices en duo ou en groupe. C'est une manière de rompre la solitude pour certains. En respectant des codes, des règles de jeux ou de séances, on apprend à vivre ensemble.

1.7 L'animateur de séance

Il est attentif, respectueux des contraintes physiques de chacun. Il est diplômé et s'inscrit dans un projet professionnel de formation continue

1.8 Des valeurs de solidarité

Elle s'étend jusqu'à la participation à des événements (exemple : Téléthon, Semaine bleue, octobre rose, etc...).

1.9 Notre politique de prix abordables

Elle se concrétise pour les licenciés par un prix d'adhésion à portée de tous, des possibilités de payer en plusieurs fois, réduction pour adhésions multiples ou familles nombreuses.

2. Nos objectifs

Permettre à l'individu à partir de 9 mois :

- D'acquérir progressivement des capacités pour améliorer ses conduites motrices
- Solliciter ses ressources pour gérer au mieux son comportement dans un environnement évolutif
- Donner du sens à son investissement corporel
- Créer un « habitus » dès le plus jeune âge pour maintenir durablement son intégrité physique et/ou psychique

Les éléments ci-dessous sont à titre indicatif et seront ajustés selon votre club.

3. Le périscolaire et la réforme du rythme scolaire

Cette réforme va libérer les enfants plus tôt dans l'après-midi et ceci chaque jour d'école. Le temps scolaire sera également allongé puisqu'il y aura école le mercredi matin.

3.1. Notre Force :

Les éléments ci-dessous sont à titre indicatif et seront ajustés selon votre club. Vous identifierez les forces de votre association vous permettant de pouvoir mener à bien le projet dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

- Nous sommes sur la place, un acteur de la Communauté de communes du Pays **XXX** : c'est un facteur de développement durable.
- Nous avons une grande expérience d'animations sportives pour enfants, longue de **XX** années, tant en activités gymniques (Parcours de motricité, etc..) que dans le domaine de la multi-activité (Cirque, Expression corporelle, etc.)
- Nous pouvons proposer **X** animatrices pour chacun des 4 jours de la semaine travaillés. Elles sont titulaires du CQP (**Définir ici les diplômes de ou des animateurs**), permettant l'animation de cours de sport - multi activité.

Expérience : **Vous décrierez ici les expériences des animateurs et animatrices concernés par le projet**

- Nous élaborons nos séances autour du développement et de l'épanouissement physique et social de l'enfant en lien avec ses ressources motrices, ses capacités d'expression et de sociabilité.
- Nous formons en permanence nos animateurs à partir de notre réseau EPGV, qui nous accompagne en permanence dans la qualité et la structuration de nos prestations (Coreg et Fédération Nationale). Une formation supplémentaire «éveil et petite enfance », qui va permettre :
 - Une grande qualité et une sécurité des interventions par rapport à la psychologie de l'enfant,
 - Une progression de l'habileté motrice,
 - Un développement de la sociabilité de l'enfant.
- Nous mettons à disposition notre matériel sportif et pédagogique.

3.2. Principes Règlementaires :

Le nombre d'enfants pour une animation de qualité ne devra pas excéder :

- 14 pour les 6 - 12 ans (Sans aidant)
- 20 pour les 6 – 12 ans (avec aidant)
- 10 pour les 3 – 5 ans (sans aidant)
- 15 pour les 3 - 5 ans (avec un aidant)

Nous devons donc nous assurer de la présence d'un aidant pour les plus petits (3 – 5 ans) si le groupe dépasse 10 enfants conformément à la réglementation en vigueur.

Nous souscrivons :

- Une « licence - assurances collective » EPGV – MAIF, couvrant 15 enfants en même temps,
- Une ou plusieurs licences animateurs/animateuses correspondant à ceux et celles qui interviendront sur les temps périscolaires (1 licence par animateur)

4. Nos actions : propositions

Public visé : *enfants des classes maternelles et ou primaires ...*

Calendrier :

*Dès la rentrée septembre 2014
Préciser les jours et horaires*

Modalités de mise en œuvre :

Préciser les moyens nécessaires pour la mise en œuvre (nécessité d'avoir une salle de motricité, plateau sportif, gymnase ...)

Suivi :

*Préciser le Nom et coordonnées de la personne de votre association qui est référente sur ce dossier pour donner des compléments d'informations, si besoin
Une évaluation de l'action sera réalisée en cours et fin d'année, questionnaires de satisfaction destinés aux parents et enfants
Compte-rendu de l'action auprès de la Mairie ou Communauté de Communes*

Le Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive :
Exigé à la rentrée scolaire, dès le début des activités

Convention de partenariat entre le club EPGV et la Mairie / Communauté de communes
Convention annuelle, à proroger ou convention pluriannuelle

5. Nos prestations

Le coût de nos prestations s'élèvera à **XX,XX €** de l'heure.

Ce coût correspond uniquement aux coûts salariaux : salaires et charges sociales.

Il inclut, en plus du face à face avec les enfants :

- le temps de préparation pédagogiques de séances,
- le temps de préparation et d'installation du matériel,
- le temps de rangement du matériel,

Si nous devons embaucher un aidant pour les groupes de petits de 3 - 6 ans, le coût supplémentaire s'élèvera à **XX,XX €** de l'heure.

Chaque « licence - assurance collective » EPGV – MAIF, couvrant 15 enfants en même temps, coûtera, pour l'exercice 2013-2014, **165,00 €** à l'année,

La facturation des heures passées pourra être mensuelle, sur le réel des heures ou lissée sur les 10 mois d'année scolaire. Les « licences – assurance collective » sont payables en début d'année scolaire.

Simulation de budget pour 1 animateur

<i>Nombre de semaine</i>	36,00
<i>Nombre de créneaux par semaine</i>	2
<i>Temps d'intervention (45mn)</i>	0,75
<i>Total (en heure)</i>	54,00
<i>Taux horaire brut de l'animateur</i>	25,00 €
<i>Charges patronales (42%)</i>	10,50 €
<i>Licence collective</i>	165,00 €
<i>Coût total</i>	1 917,00 €

III. Projet pédagogique : les activités physiques et sportives possibles

3.1 Activités sportives proposées

3.1.1 Pour les 5/6 ans (Petite, moyenne et grande section) :

Activités de motricité et de locomotion :

- Parcours Gymniques
- Parcours athlétiques
- Parcours d'orientation
- Parcours d'adresse
- Parcours d'équilibre

Activités traditionnelles et collectives :

- Jeux de poursuite
- Jeux d'adresse
- Jeux d'opposition
- Jeux de cache – cache
- Jeux de conquête

Activités d'expression :

- Comptines
- Jeux de doigts et de mains
- Mime
- Expression corporelle
- Rondes et danses

3.1.2 Pour les 6 - 11 ans (Du CP au CM2) :

Activités Gymniques :

- GR
- Acrosport
- Parcours gymnique

Activités collectives :

- Jeux collectifs
- Jeux traditionnels
- Jeux de relais
- Jeux de balles et de ballons

Activités d'expression :

- Mime
- Expression corporelle
- Danses

- Arts du cirque

Activités d'opposition et duelles

- Jeux de raquettes et de renvois
- Jeux de lutte

3.2 Les petits + pour sécuriser et rassurer

- Rituels de début de séance
 - Règles de sécurité et de vie
 - Cahier d'appel
 - Présenter ce qui va être vécu pendant la séance
- Rituels de Départ

Ceux-ci sont organisés en concertation entre le corps enseignant et l'intervenant. Cette organisation prendra en compte l'heure de fin de séance afin de définir le responsable concerné par la prise en charge des enfants.

- Communiquer une petite note aux parents pour la sécurité et le bien-être de leurs enfants :
 - Fournir un petit sac avec 1 paire de chaussures d'intérieur,
 - 1 petite bouteille ou 1 gourde d'eau,
 - 1 vêtement de sport, s'il ne le porte pas.

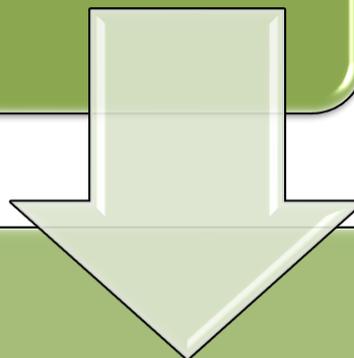
3.3 L'organisation temporelle

Exemples de cycle :

Cycle 1: Activités gymniques

De Septembre à Décembre

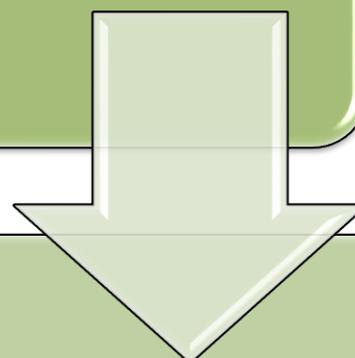
- Découvrir les activités physiques
- Renforcer l'image, la confiance en soi
- Développer des aptitudes physiques
- Acquérir des habiletés motrices



Cycle 2: Jeux Collectifs

De Janvier à Mars

- Découvrir les activités physiques
- Communiquer avec les autres
- Favoriser les relations interpersonnelles-



Cycle 3: Activités d'expression

D'avril à juin

- Découvrir les activités physiques
- Rechercher la créativité
- Connaître son corps
- Développer sa personnalité et sa relation aux autres